

Biodiversité marine

À l'image des forêts tropicales, les récifs coralliens sont des concentrés de biodiversité arborant une nature luxuriante bien souvent prise en exemple lorsqu'il s'agit de parler de la conservation de la planète. D'après les estimations actuelles, les récifs coralliens abritent 25% de la faune et de la flore marine alors qu'ils ne couvrent que 0,02% des surfaces marines. Outre l'aspect biodiversité, les récifs coralliens constituent de véritables barrières côtières assurant la protection des habitants des côtes tropicales lors de tempêtes et de cyclones, ou encore des sources de revenus indispensables pour de nombreux pays en développement. Le parallèle avec les forêts tropicales ne s'arrête pas à l'aspect biodiversité : à l'image des forêts, les récifs coralliens font face à des régressions dramatiques, à tel point que l'on évalue à près de 25% les récifs coralliens qui ont déjà disparu au cours des 20 dernières années et à près de 50% ceux qui sont en situation critique à ce jour. C'est dans ce contexte que la recherche doit se développer pour mieux intégrer la complexité des écosystèmes coralliens, pour mieux appréhender les processus de persistance des populations et peuplements, et pour mieux comprendre les mécanismes de résistance aux stress. Ces recherches doivent se faire dans le contexte d'un écosystème en contact étroit avec les populations humaines littorales.



Tamatoa BAMBRIDGE

Directeur de Recherche au CNRS - CRIOBE

Mes travaux portant sur les aires marines protégées analysent la prégnance de la question des « communautés locales et autochtones » dans toute l'aire polynésienne (en Polynésie française, mais aussi en Polynésie orientale), et plus globalement océanienne.

Ce maintien demande à être questionné dans l'ensemble de l'outre-mer français. Ces phénomènes identifiés contribuent à réorganiser les rapports entre les communautés locales, entre ces dernières, les institutions étatiques et les établissements scientifiques.

Mes travaux étendus au « foncier marin » dans l'île de Moorea, jusqu'ici considérée comme la banlieue urbaine de la ville de Papeete, à la presqu'île de Tahiti (Taiarapu), aux Tuamotu (atolls) questionnent les continuités et les ruptures entre foncier terrestre et marin. Dans les milieux insulaires, les enjeux fonciers terrestres se prolongent souvent sur l'espace lagunaire. Certains conflits entre usagers (pêcheurs, tourisme) sont le résultat d'enjeux fonciers terrestres, de conflits pré-européens entre des groupes, qui se prolongent dans le présent et donnent lieu à des conflits d'usages de l'espace lagunaire (entre pêcheurs appartenant à des communautés différentes).



René GALZIN

Directeur d'Etudes à l'EPHE- CRIOBE

Projet de recherche : Ichtyologie, résilience et gestion des récifs coralliens.

Quels sont les facteurs explicatifs de la présence des espèces dans un endroit et à un instant donné ?

Les interactions entre les espèces, entre les espèces et leur milieu expliquent une partie de cette distribution. Les changements climatiques et les activités anthropiques contribuent aussi à celle-ci, d'où l'importance de proposer des gestions de cet écosystème.

Les publications de ces deux dernières années traitent de biodiversité dans les récifs des océans Pacifiques et Indiens avec une priorité donnée à l'île de Moorea et à l'archipel des Marquises.

Les deux années à venir seront consacrées à l'édition d'un ouvrage sur la biodiversité terrestre et marine des îles Marquises et à un travail sur le bornage de la biodiversité ichtyologique aux frontières de la Polynésie française (5,5 millions de Km²).

Il ne faut pas oublier l'enseignement qui continue à être prodigué à Perpignan et à Moorea et qui se poursuit par l'encadrement toujours important d'étudiants en formation (Masters, Diplômes EPHE, Doctorat, Post-docs).

